

Puy-de-Dôme → Actualité

DÉFENSE

Hommage au brigadier-chef Yoann Marcillan



HOMMAGE. Les parents du brigadier-chef Yoann Marcillan, aux côtés du maire de Luzillat et du général Barrera.

Mardi, le général Bernard Barrera, délégué militaire départemental, a réuni à l'hôtel des États-majors les acteurs Défense du département.

Cette rencontre a été marquée par la présence des parents du brigadier-chef Marcillan, tué durant l'accomplissement de sa mission au service de la France, en Afghanistan le 9 juin dernier.

Au nom de tous les militaires d'active et de réserve du département, le général a rendu hommage au brigadier-chef Yoann

Marcillan, en présence de ses parents et du maire de sa commune d'origine, Luzillat, où s'est tenue la cérémonie d'hommages funèbres militaires le 15 juin dernier.

« Un frère d'armes »

Un moment d'émotion pour tous, unis une fois de plus autour d'un « frère d'armes ».

Le portrait de Yoann Marcillan est désormais accroché aux murs de l'hôtel des États-majors, lieu où à l'époque de ses études, il s'était renseigné pour faire carrière dans l'armée. ■

ASSOCIATION ■ Clermont agglomération initiative devient Initiative Clermont agglomération

100 entreprises aidées en 2012

Clermont agglomération initiative tenait, hier, son assemblée générale. Ses prêts, accordés aux porteurs de projet, ont contribué à la création ou à la pérennisation de quelque 200 emplois, cette année.

Geneviève Thivat

En 2012, Clermont agglomération initiative a contribué à financer la création de près de 100 entreprises, pour un total de 600.000 euros. L'effet de levier a fonctionné puisque les banques ont suivi pour plus de 5.000.000 €.

Ce sont donc quelque 6 millions d'euros qui ont été investis dans l'économie locale. « Ces prêts, accordés aux porteurs de projet, ont contribué à la création ou à la pérennisation de quelque 200 emplois sur notre territoire », indique Daniel Farges, responsable de Clermont agglomération initiative.

Un bilan satisfaisant pour l'association qui tenait, hier, à la pépinière Pascalis, à Clermont-Ferrand, son assemblée générale. Des créateurs aidés par Clermont agglomération initiative y participaient. « À l'issue de la réunion,



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Le bureau présidé par Bernard Jeannel, devant l'assistance réunie à la pépinière d'entreprises Pascalis, à La Pardieu. PHOTO JEAN-LOUIS GORCE

nous échangeons de façon informelle. Et nous espérons que quelques dirigeants accepteront de s'engager davantage au sein de l'association, notamment dans le cadre de parrainage. Car, nous manquons hélas de candidats. »

Et si Clermont agglomération initiative a obtenu ces résultats encourageants, c'est certes grâce à son aide au montage du projet et son prêt d'honneur mais c'est aussi grâce au suivi du

créateur par un chef d'entreprise ou un cadre confirmé.

Autre point important qui était à l'ordre du jour de l'assemblée générale : le changement de nom de Clermont agglomération initiative qui devient Initiative Clermont agglomération afin de répondre à l'harmonisation du nom des plateformes, initiée par le réseau Initiative France. ■

➔ **Contact.** Tél.04.73.28.72.60 ou dfarges@agglomeration-clermont.fr.

■ INFO PLUS

Association. Clermont agglomération initiative est une plate-forme d'initiative locale adhérente au mouvement France Initiative. Créée à l'initiative de Clermont communauté, l'association bénéficie du concours financier de partenaires publics et privés (banques, entreprises, associations...) ainsi que des Chambres consulaires.

NÉCROLOGIE

Germaine Albisetti

Résistante, déportée en mai 1944, en Allemagne, au camp de Ravensbrück, puis à Zwodau, en Tchécoslovaquie, Germaine Albisetti-Chalus vient de disparaître à l'âge de 93 ans. Elle a été inhumée, hier, à Gerzat.

Anciens combattants et autorités sont venus rendre un dernier hommage à cette femme arrêtée le 23 février 1944 et transférée au siège de la Gestapo au 2 bis avenue de Royat, à Chamalières.

Promue officier de la Légion d'honneur le 1^{er} janvier 1995 (*), Germaine Chalus était née le 24 avril 1919 à Courpière.

C'est sous son nom de femme mariée, Germaine Albisetti, que cette résistante a été déportée par le convoi du 13 mai 1944 parti de la Gare de l'Est à Paris et arrivé à Ravensbrück le 18 mai.

Parmi les déportées de ce convoi se trouvaient Claude Virlogeux, dont le lycée de Riom porte le nom ; Nicole Joubert, de Thiers ; ou encore Anna Mayade, dont le collège de Pontgibaud porte le nom



GERMAINE ALBISETTI.

et qui a réalisé de nombreux dessins de déportées au camp.

Une partie des femmes déportées à Ravensbrück à cette époque a été transférée au Kommando de Zwodau, qui se trouve maintenant en République tchèque. C'est peu après l'évacuation de ce Kommando par une marche forcée que Germaine Albisetti a été libérée, le 7 mai 1945.

À sa famille, à ses proches, *La Montagne* présente ses plus sincères condoléances. ■

(*) Germaine Albisetti avait été faite chevalier de la Légion d'honneur le 9 juin 1985.

CLERMONT ■ Le Conseil général changera de panneau au début de l'année

La signalétique va être harmonisée

En sortant de l'A71 en prenant la direction de Clermont nord, il faut carrément avoir une sacrée bonne vue pour savoir que l'on se trouve bien dans la capitale auvergnate.

En effet, une fois sortis de l'autoroute, les automobilistes prennent la 2x2 voies direction le boulevard Edgar-Quinet. Le panneau se situe juste après le pont enjambant la route de Gerzat, au moment où la vitesse est limitée à 70 km/h.

« Il s'agit probablement d'une erreur... »

Si le panneau est très large (il y en a deux, un à droite et un autre sur le terre-plein central), il est en revanche très étroit en hauteur... Donc avec des lettres toutes petites !

Pas facile alors de savoir si l'on est bien à Clermont et où se trouve vraiment la limite de la ville. Et le plus drôle, c'est que dans



DIFFÉRENCE DE TAILLE. La sortie de ville est réglementaire, l'entrée ne l'est pas. L'erreur de panneau devrait être corrigée en début d'année. PHOTOS THIERRY UNDAUER

l'autre sens, le panneau de sortie de Clermont est beaucoup plus gros et surtout bien visible !

Cette portion de route est sous la compétence du Conseil général (D2109) jusqu'au rond-point du boulevard Quinet. Aux services sécurité et signaléti-

que du Département, on reconnaît qu'il y a une anomalie de grandeur : « Il s'agit probablement d'une erreur car le panneau en question est ce qu'on appelle un panneau police, un panneau de ville, censé être installé sur des voies uniques et pour des sec-

teurs limités à 50 km/h. On est en effet sur des tailles de lettres de 50 mm alors que théoriquement on devrait être sur du 125, voire du 160 mm ». Une différence notable qui devrait être réparée en tout début d'année. ■

Alexandre Chatenet